



NOUVEAU WESTERN

Vous avez lu l'histoire de Jesse James, comment il vécut, comment il est mort, ça vous a plu hein, vous en demandez encore, eh bien lisez cette histoire...

Depuis peu de temps, un gang du SPIP sévit dans l'Ouest français, refusant de respecter les règles dictées par les autorités de la prison d'Angoulême Town. Nous déplorons que certains membres du SPIP cherchent à se faire passer pour les « shérifs » et à dicter leur loi aux surveillants.

Les surveillants pénitentiaires sont là pour accomplir un travail difficile et indispensable. Il serait donc plus pertinent de travailler ensemble dans le but de faire partir les diligences en temps et en heures afin d'éviter que trop de nos hors-la loi, dorment à même le sol.

Heureusement le Marshall Poopoo a dégainé une note de service, rappelant la responsabilité du surveillant en cas d'incident, même si pour respecter cette note, il nous faudrait le renfort de la cavalerie.

La CGT suspecte clairement le Marshall, d'être à la solde du SPIP, pour ainsi **désavouer ces agents**.

Contrairement à ce qu'écrit le Marshall dans sa note 114 bis, **la CGT demande à tous les agents de fermer les portes des box s'ils le jugent nécessaire**, rappelez-vous, c'est **vous** qui rendrez des comptes si un détenu se fait scalper dans un box parce que **vous** n'avez pas fermé celui-ci.

Cette note est un non-sens administratif : Comment peut-on demander à un surveillant de gérer 70 mesures de séparation qui changent quotidiennement, tout en lui attribuant la responsabilité qui ne relèvent pas de sa compétence ? C'est une situation ubuesque et intenable.

Comment être responsable de son collègue au PCC qui n'est pas à l'abri d'ouvrir une grille par inadvertance ?

Fermer les box est la réponse la plus simple et la plus sécuritaire,

La CGT ne peut accepter qu'un surveillant soit tenu responsable d'incidents, alors que les conditions de travail sont de plus en plus précaires. Rappel encore une fois : Heures supplémentaires, surpopulation pénale, manque d'effectif, découragement, agression, arrêt maladie, démission, détachement, garde à vue ...

La CGT appelle à la solidarité entre surveillants et à la fin de l'opposition entre les SPIP et les surveillants qui au final, partage le même objectif : garantir la sécurité et maintenir l'ordre dans les établissements.

Dernier point, sur la note 114 bis, il est stipulé que « l'agent doit veiller à ce que chaque intervenant soit doté systématiquement de leur alarme portative individuelle ».

Encore une fois le Marshall marche à côté de ses santiags, la CGT tient à rappeler que nous ne sommes pas les nourrices des intervenants. Si une personne arrive sans son API, cela relève de sa propre responsabilité. Le surveillant ne peut pas être responsable des actions des autres, ni de leur matériel. (Nous espérons qu'il leur a été bien spécifier lors de leur première visite qu'il fallait s'armer d'une API)

On ne peut pas **vous** reprocher de fermer **vos** portes, **vous** êtes responsables de **votre** poste et **vous** décidez de comment bien menez **votre** mission et concernant le rond-point haut c'est bien la seule solution pour éviter tout incident. Et si certains SPIP ne sont pas contents, nous les invitons à partir voir si les prairies sont plus vertes ailleurs.

« Il est meilleur d'être irresponsable et dans le vrai que responsable et dans l'erreur »

W. Churchill

Robert FORD
10.12.2025